

## **Chiens et chats, les nouveaux enfants de la famille**

Titre(s) : Chiens et chats, les nouveaux enfants de la famille [[periodique]] / Céline Delbecque

Ensemble : Express (L') 3907

Auteur(s) : Delbecque, Céline

Editeur, producteur : 21/05/26

Description matérielle : pp.43-45

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 3

Résumé ou extrait : Les animaux de compagnie occupent une place de plus en plus centrale dans la vie affective des Français, au point d'être souvent considérés comme de véritables enfants. Des services premium comme Alpha Dogs House, à Paris, illustrent cette évolution : la garde d'un chien coûte 35 euros la journée, 45 euros avec nuitée, et des prestations de spa sont proposées entre 65 et 250 euros. En 2024, la France comptait 16,7 millions de chats et 9,7 millions de chiens ; sur 25 ans, la population féline a augmenté de 50 %. Selon une étude YouGov pour Ultima réalisée en mars 2024, 95 % des propriétaires considèrent leur animal comme un membre à part entière de la famille, 21 % comme leur enfant, 72 % jugent compréhensible de préférer un chien ou un chat à un enfant, et cette part monte à 81 % chez les 18-25 ans. Cette montée de l'attachement coïncide avec une baisse de plus de 20 % de la natalité en dix ans, mais les données ne permettent pas d'établir un lien de causalité. Au contraire, le baromètre 2025 d'Odoxa pour la Facco montre que la possession d'animaux augmente avec la taille du foyer : 39 % des foyers de cinq personnes ou plus ont un chien, contre 15 % des personnes seules et 21 % des ménages de deux personnes. Les animaux sont aussi devenus un enjeu conjugal et juridique. En 2022, 31 % des Français en couple avec un animal disent s'être déjà disputés à cause des tâches liées à celui-ci, et 16 % estiment que cette charge a joué un rôle dans leur séparation. Bien que la loi du 16 février 2015 reconnaisse l'animal comme un être vivant doué de sensibilité, il reste traité comme un bien dans les procédures de partage, ce qui multiplie les contentieux. Certaines personnes dépensent 3 000 à 4 000 euros de frais d'avocat pour en obtenir la garde. Cette relation plus intime nourrit aussi un marché en forte croissance. Xerfi évalue le marché français des animaux de compagnie à 6,8 milliards d'euros en 2025. Rover, implantée en France depuis 2018, comptait près de 25 000 pet-sitters actifs en 2025, soit près de 800 % de hausse en cinq ans, tandis que le marché européen du pet-care pourrait atteindre 85,5 milliards de dollars en 2026. La santé animale est désormais prioritaire : selon Dalma, 83 % des propriétaires renonceraient à une dépense personnelle de 1 000 euros pour financer des soins vétérinaires, et accordent à la santé de leur animal une note de 9,5/10, au même niveau que la leur. Les frais vétérinaires ont augmenté de 50 à 70 % dans les grandes villes depuis 2010, et Dalma approche les 100 000 assurés....

Sujet - Nom commun : Animaux familiaux

Relations homme-animal